

Histoire de Pencran

6. Pencran au XIX^e siècle.

6.5 l'école

L'école des garçons est installée dans l'ossuaire de 1852 à 1880. Dès 1870, les parents demandent "la construction d'une nouvelle maison d'école". Le conseil adopte un projet uniquement pour les fondations (!!!), mais vote par ailleurs, dans le cadre des dépenses obligatoires, une dépense de 705 francs (F) (traitement de l'instituteur de 600 F, location du logement pour 85 F et location de la classe pour 20 F) contre une recette de 200 F versées par les parents (1,5 F par mois pour les enfants de 9 ans, 1 F pour les moins de 9 ans et 0,5 F pour les indigents).

En 1873, le conseil municipal décide la construction. Mais il faut attendre 1876 pour qu'il envisage un emprunt. En 1878, toutefois, les parents réitèrent leur demande (il y a alors 32 élèves contre 13 en 1874). Ce qui prouve que rien n'a été encore fait. Certains parents demandent même une école des filles.

L'école est enfin construite et inaugurée en 1880. Le bâtiment (rénovée depuis) est toujours visible dans le bourg de Pencran.

A partir de 1882 et les lois de Jules Ferry, l'école est obligatoire, gratuite et laïque. L'instruction religieuse est donc maintenant du ressort du curé (le jeudi au presbytère ou à l'église). Toutefois, le conseil municipal décide le maintien de l'instruction religieuse à l'école publique. 2 jours par semaine, de 8h à 9h. Mais qui en a la charge, l'instituteur laïc ou le curé ?

Se succèdent ensuite des problèmes de fonctionnement et d'entretien. Le conseil refuse, malgré la loi de 1882, de créer une caisse des écoles en 1895. En 1896, il demande au ministère de l'Instruction publique un don de cartes murales de géographie et de tableaux d'histoire naturelle.

En 1900, une tempête a endommagé les toits des maisons d'écoles. Le Conseil demande des subventions au conseil général afin de les réparer. Cela prouve d'ailleurs qu'une école des filles a été construite, mais quand ?

En 1903, une autre demande de subventions pour réparer l'école des garçons, délabrée (coût : 321 F)

En 1904, le conseil général accorde 150 F pour aider la commune à construire un préau à l'école des filles. Toutefois les devis courent sur plusieurs années (400 F en 1906, 371 F en 1909, 685,50 F en 1911 !!).